



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0303

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Organisation à Lyon, les 10 et 11 décembre 2014 par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), sous l'égide de l'Institut national des études territoriales (INET), des Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS) - Attribution d'une subvention au CNFPT

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Rousseau

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustau, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guillard), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beautemps.

Conseil de communauté du 15 septembre 2014**Délibération n° 2014-0303**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Organisation à Lyon, les 10 et 11 décembre 2014 par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), sous l'égide de l'Institut national des études territoriales (INET), des Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS) - Attribution d'une subvention au CNFPT**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des ressources humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La 17^e édition des Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS), organisée par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) sous l'égide de l'Institut national des études territoriales (INET), aura lieu à Lyon les mercredi 10 et jeudi 11 décembre 2014 pour la 2^e année consécutive.

Ce changement s'explique par les travaux de rénovation et d'agrandissement en cours au Palais des congrès de Strasbourg.

Plus de 1 600 congressistes ont participé à l'édition 2013. Les ETS sont une occasion de rencontres et d'échanges privilégiés entre cadres de direction territoriaux, en présence d'élus locaux, de partenaires des secteurs universitaire, associatif et privé.

L'agglomération lyonnaise se positionne, aujourd'hui, parmi les métropoles européennes les plus dynamiques, innovantes et fonctionnelles pour l'accueil d'événements.

Le choix de l'agglomération lyonnaise pour accueillir les ETS 2014 et l'actualité des réformes en cours a conduit à retenir le thème "Demain l'action publique : clarifier, adapter, innover" pour cette édition.

Pour cette 2^e édition lyonnaise des ETS, il est demandé à la Communauté urbaine de Lyon d'attribuer une subvention d'un montant de 15 000 € pour l'organisation à Lyon de la 17^e édition des ETS. En 2013, la Communauté urbaine avait attribué une subvention à hauteur de 20 000 € dans le cadre de l'organisation des ETS ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 000 € au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pour l'organisation, les 10 et 11 décembre 2014, à Lyon, de la 17^e édition des Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS) sous l'égide de l'Institut national des études territoriales (INET),

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le CNFPT définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant de la dépense sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - opération n° OP28O2406 - compte 65738 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.